

de la mandature du président -mire et perspectives à venir. Jamais on n'aurait pu imaginer il y a 5 ans, que notre quartier, tout simplement notre vie, aurait été autant impacté sur cette période, au-delà des tensions dues à la dynamique urbaine en cours :

2020 : l'arrêt du jet d'eau sur le Lez qui, au-delà de l'agrément qu'il apportait, il était source de fraîcheur l'été.

2021 : la pandémie de la covid 19 qui a mis à 3 reprises, tout Montpellier, en confinement et perturbé les relations de l'AV2E avec la Municipalité et la Métropole.

2022 : la guerre en Ukraine avec les hausses du coût de l'énergie dont l'impact a été faible grâce à la chaufferie centrale d'Antigone.

- la fête de la musique « France 2 » avec le retour des animations sur l'esplanade de l'Europe et la fin des lisses autour de la pelouse avec son lot de désagréments.

2023 : le réchauffement climatique et l'arrêté préfectoral interdisant l'arrosage des pelouses.

2024 : notre expo-photos des 20 et 21 avril, en présence du président-maire, pour les 35 ans de la résidence et les 15 ans de l'AV2E.

- les travaux pour la réalisation de la ligne 1 du bus-tram avec la suppression du parking « Antigone »

Si nous avons réussi à préserver en état l'esplanade de l'Europe, beaucoup reste à faire quant à son avenir. Il est évident que le projet concernant l'esplanade de l'Europe et les berges du Lez ne figurait pas à l'agenda de ce premier mandat qui s'arrête place de la Comédie.

A nous d'écrire quel avenir nous voulons pour notre esplanade de l'Europe, avec quel projet, que nous soumettrons aux futurs candidats à la mairie de Montpellier (un atelier de travail sur le projet que vous souhaitez, vous sera proposé courant octobre 2025).

Le 03 février 2025 : la réunion sur « la tranquillité esplanade de l'Europe » aura permis de mettre en évidence les relations entre les différents acteurs et l'acoïtance entre les responsables de la discothèque et les fonctionnaires du suivi de établissements, du SCHS et les responsables du FISE.

Dans cette lutte « du pot de terre contre le pot de fer » nous avons le droit pour nous et nous allons nous efforcer de le faire respecter par la loi qui est en notre faveur (arrêtés préfectoraux, municipaux...) en faisant :

- appliquer l'arrêté préfectoral 2022.05.DS.0356 en son article 14 qui stipule bien que la gestion des flux de clientèle est bien du ressort des responsables d'établissement

- mettre en place les 2 mesures concernant le service d'alcool :

- Ne plus servir d'alcool 1h ½ avant la fermeture
- Ne plus servir d'alcool à une personne alcoolisée

-appliquer le « délit de délaissement » quand une personne vulnérable (alcoolisée – droguée) est livrée à elle-même sans pouvoir se défendre, que les personnes qui laissent faire soient verbalisées

- appliquer l'arrêté municipal qui interdit l'activité nocturne sur le Parking de rhodes

- aller plus loin en termes de prévention surtout en ce qui concerne la consommation d'alcool qui constitue le 1^{er} problème de soumission chimique et constitue le 1^{er} facteur responsable des rixes, des violences intra familiales – tapage nocturne – coups de couteaux...

Pour conclure, nous tenons à signaler que le climat relationnel s'est nettement amélioré depuis fin janvier 2025, notamment sur le net, et nous souhaitons vraiment que cela continue le plus longtemps possible. Nous avons eu

le mérite de résister aux sarcasmes, mensonges et autres quolibets, en assurant la cohésion de la résidence en traitant tous les problèmes rencontrés de l'entrée 1 à l'entrée 24 sans exclusive et sans jamais perdre de vue notre

Objectif Final : *Le retour à un quartier apaisé - propre - sécurisé – et adapté au réchauffement climatique.*

En qualité de bénévoles, nous considérons que nos réunions, participations citoyennes, actions et résultats sont la meilleure preuve de notre engagement, mais en restant toujours très conscients que l'on peut toujours mieux faire, c'est pourquoi nous comptons sur vos compétences et votre volonté à servir la résidence pour venir nous rejoindre au sein du Conseil d'Administration de l'AV2E.

***Bonne Assemblée Générale : le Conseil d'Administration de l'AV2E
-Association Vivre Esplanade de l'Europe-***

Assemblée Générale AV2E (Association Vivre Esplanade de l'Europe)
du vendredi 04 avril 2025-17h – salle Pelloutier - Antigone

Rapport Moral 2024-2025

Retrouvez l'ensemble de nos dossiers, documents, comptes rendus des réunions, des Conseils d'Administration, de l'Assemblée Générale sur votre site : www.av2e.fr

En synthèse de notre tableau des activités 2024 – 2025, se détachent 4 temps forts qui auront marqué l'exercice :

- Notre manifestation – exposition photos - des 21 et 22 avril 2024.
- L'adhésion des 9 copropriétés à l'association pour l'exercice 2025 – 9 AG Foncia-
- La réunion avec l'élu responsable du centre-ville (90 000 habitants) le 06 janvier 2025
- La réunion du « comité pour la tranquillité de l'esplanade de l'Europe » le 03 février 2025

Mais il paraît essentiel, dans un premier temps, de rappeler le travail au quotidien qui est fait pour préserver au mieux notre résidence, au-delà des visites de notre syndic tous les jeudis matin, à travers les démarches complémentaires faites à « Montpellier au quotidien » (40 en 2024) portant notamment sur :

- L'éclairage public défaillant
- La propreté (tags-déchets -encombrants – accumulation feuilles mortes)
- La tranquillité publique (nuisances sonores)
- La chaussée dégradée – marquage au sol-
- ...

Merci à l'ensemble des résidents qui nous communiquent, photos à l'appui, les désagréments rencontrés dans notre environnement pour les faire remonter à « Montpellier au quotidien »

Les 21 et 22 avril 2024 : nous avons célébré les 35 ans de notre Résidence Port Juvénal et les 15 ans de l'AV2E.

Pour l'association, cette manifestation point d'orgue de 15 ans de travail, aura dépassé toutes nos espérances par la fréquentation de l'exposition photos à l'ADRA, avec la présence du président -maire de Montpellier pour son inauguration, la réussite de la pièce de théâtre sur Antigone mais aussi la participation à notre vide-greniers place de la Victoire de Samothrace.

Elle aura aussi permis de faire le point sur les avancées réalisées par l'AV2E et de mesurer les changements apportés à la Résidence en 15 ans de « bons et loyaux services ». Mais aussi et surtout, elle aura permis les témoignages de copropriétaires de la première heure, qui, malgré l'évolution du quartier pas toujours positive pour certains, restent toujours aussi heureux d'y vivre 35 ans après.

Preuve que nos actions, aussi petites soient-elles, permettent d'occuper le terrain et de garder la Résidence dans un état plutôt convenable et d'apporter de petites pierres à l'édifice du « mieux vivre ensemble »

Du 18 novembre au 02 décembre 2024 : Les 9 AG Foncia où l'AV2E a pu présenter son bilan 2024 et apporter des réponses aux attentes des copropriétaires portant essentiellement sur :

- L'arrosage de la pelouse : *c'est un décret préfectoral qui interdit l'usage de l'eau en période estivale ; évolution du décret que nous suivons de près dans le cadre de nos réunions avec la Gemapi (taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations...)*
- Le retour du jet d'eau : *il faudra attendre le curage du Lez et l'accord du « politique » pour le remettre en eau*
- L'éclairage public des entrées : *la partie « petite allée entrée » est du ressort de la copropriété ; d'où la recherche d'un éclairage par détection de mouvements par notre syndic pour les copropriétés intéressées.*
- La protection piétons rue Poséidon suite aux travaux de la ligne 1 du bus -tram : *la pose de barrières et de potelets ainsi que l'îlot central ont été refusés par 3M*
- La remise en peinture de la statue de la victoire de Samothrace : *réalisée les 04 et 05 février 2025*

Grand merci à l'ensemble des copropriétaires qui ont voté pour l'adhésion 2025 à l'AV2E